

FICHE DE POSTE CHEF DE PROJET PETITE VILLE DE DEMAIN –

CHATILLON en BAZOIS et MOULINS-ENGILBERT

Contexte

Les communes de Cercy La Tour, Chatillon-En Bazois, Luzy et Moulins Engilbert, déjà engagées dans la démarche des villages du futur ont été labellisées petite Ville de demain. La communauté de communes Bazois Loire Morvan vient en appui de cette démarche en abondant le financement des postes des deux chefs de projets qui sont financés à 75% par l'état.

Les missions des chefs de projets seront réparties territorialement entre les pôles de Cercy La tour, Luzy, Chatillon-en-Bazois et Moulins-Engilbert, ils assistent et conseillent les élus. Ils auront pour mission d'engager une démarche de dynamisation de leur territoire : opération programmée d'amélioration de l'habitat, vitalisation du centre-bourg, développement et animation du commerce de proximité, renforcement des mobilités et transitions énergétiques.

Certaines missions seront communes aux 2 chefs de projet. La coordination sera un élément majeur de la réussite du contrat de territoire et de ses missions afférentes, adoptés par la communauté de communes

Missions du chef de projet affecté sur le territoire de MOULINS ENGILBERT ET CHATILLON-EN-BAZOIS

- Décliner l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) affecté sur ces territoires
- Définir les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes :
 - o Rénovation de l'habitat ;
 - o Aménagement des espaces publics ;
 - o Transition écologique ;
 - o Environnement.
- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet.
- Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, d'animation, de concertation et de co-construction auprès des habitants, des usagers et partenaires locaux.
- Construction d'actions habitat/transition énergétique en fonction du diagnostic et du plan-guide village du futur.
- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinés à être contractualisés ou faisant l'objet d'avenants (programmation, convention-cadre, convention OPAH-RU...) en lien avec les élus et le chef de projet affecté à Cercy La Tour et Luzy.
- Assurer le lien avec l'agent mutualisé entre les 2 collectivités pour monter les dossiers de subventions permettant de répondre à ces besoins.
- Prioriser les actions à mener en lien avec les élus.
- Participer aux rencontres et échanges petites villes de demain.
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques.
- Participer au suivi et à l'actualisation des « plans guides » village du futur.

Missions du chef de projet à **conduire à l'échelle intercommunale.**

- Participer à la déclinaison du projet de territoire en fonction des stratégies existantes, et plus particulièrement le suivi du programme d'actions pour la transition énergétique/écologique en lien avec le Contrat régional territorial énergétique porté par le Parc Nivernais Morvan et le diagnostic de l'ADEME.
- Rendre compte régulièrement de l'avancée des projets aux élus communautaires.
- Co-piloter le comité de projet petite ville de demain avec le second chef de projet.

- Travailler en relation avec les agents de la CCBLM (notamment avec ceux des secteurs d'activités suivants : économie, tourisme, culture, attractivité, urbanisme, social, habitat)

COMPETENCES REQUISES

Savoir :

- Maitriser les stratégies des dispositifs village du futur et petites villes de demain.
- Aménagement et développement territorial.
- Compétence en urbanisme, politique de l'habitat, transition énergétique/écologique.
- Compétence en suivi opérationnel de travaux.
- Management de projets.
- Connaissance du fonctionnement des institutions locales et de leur cadre légal et réglementaire.
- Animation de groupes et conduite de réunions.
- Maîtrise des outils numériques (bureautiques, internet...).
- Intérêt pour le développement local en milieu rural.

Savoir-faire /Savoir-être :

- Rigueur, organisation, disponibilité.
- Dynamisme et réactivité.
- Curiosité et sens de l'adaptation.
- Aisance relationnelle, qualité d'écoute.
- Sens du travail en équipe et faculté d'échanges avec les services.
- Discrétion et sens du service public.

Formations et diplômes requis :

- Formation Bac + 3 à Bac + 5 en aménagement et développement territorial, urbanisme, politique de l'habitat, transition énergétique/écologique

Autres :

- Employeur : Communauté de Communes Bazois Loire Morvan
- Le chef de projet devra être mobile sur l'ensemble du territoire
- La durée du temps de travail est de 35 h 00 hebdomadaires
- 50 % du temps de travail est consacré à la commune de Moulins-Engilbert, 50 % du temps de travail est consacré à la commune de Chatillon en Bazois
- Contrat d'un an renouvelable (catégorie B)
- Rattachement hiérarchique : Sous l'autorité du président de la CCBLM et en étroite collaboration avec les maires des communes de Moulins-Engilbert et de Chatillon en Bazois. Rattaché au pôle développement de la CCBLM
- Lieu de travail : Lieu de résidence administrative : Site administratif de la CCBLM à Chatillon en Bazois avec un bureau complémentaire sur le site administratif de la CCBLM à Moulins-Engilbert. Le temps de présence et la répartition de la présence seront à affiner.